

Benjamin Coriat : «La pandémie était prévisible; et il y en aura d'autres»

Pour l'économiste français Benjamin Coriat, catastrophes écologiques et sanitaires sont des « sœurs jumelles », nées d'un système économique fondé sur une folle destruction de la nature.

Propos recueillis par Dominique Berns

La pandémie de SARS-Cov2 n'est pas une pandémie quelconque, un événement rare à l'image du fameux « cygne noir » ou de ces crises qui, comme on nous dit, ne se produisent qu'une fois par siècle. Elle confirme au contraire l'entrée dans une ère nouvelle, l'Anthropocène, dans laquelle les crises sanitaires et les dérèglements du climat constitueront le quotidien de l'humanité, explique l'économiste français Benjamin Coriat, dans *La pandémie, l'Anthropocène et le bien commun* (Éditions Les Liens qui Libèrent). « Nous avons été prévenus : détruire la nature, c'est nous détruire nous-mêmes. Mais nous pouvons stopper cette folle entreprise : les solutions, on les a ! », assure ce professeur émérite de la Sorbonne et cofondateur du collectif des Economistes atterrés.

Comment avez-vous vécu 2020 ? En particulier, comment les événements de l'année qui s'achève ont-ils influencé votre réflexion d'économiste ?

A mes yeux, 2020 constitue un vrai tournant. Il y a un moment que la question de l'Anthropocène me travaille – cette ère nouvelle dans laquelle la force de l'industrie humaine est plus puissante que les forces géologiques naturelles. Avec les Economistes atterrés, ce concept constituait déjà le cadre général de notre essai *Changer d'avenir*, paru au printemps 2017. Mais en 2020, un cran a été franchi, doublement. S'agissant du dérèglement climatique, qui constitue l'effet principal, mais pas le seul, des dégâts provoqués par les excès de l'industrie, nous avons connu des événements spectaculaires : ouragans, sécheresses, fonte des glaces, incendies cataclysmiques de forêts... S'agissant du covid, ayant étudié pendant plus de 10 ans pour l'Agence nationale de recherche sur le sida, la problématique de l'accès aux soins des personnes atteintes du VIH, je n'étais pas trop mal équipé pour comprendre ce qui était en jeu. J'ai cependant été stupéfait par l'ampleur et la rapidité de la diffusion de la pandémie et plus encore par le fait que nos sociétés ont dû, au début du XXI^e siècle, revenir à une solution du Moyen-Age : le confinement. Et cela parce que nos soignants, même s'ils ont été formidables, manquaient de tout. Cette stupéfaction s'est transformée en angoisse lorsque j'ai compris que le covid est une zoonose, une maladie qui se transmet de la faune sauvage aux hommes. Je préfère la désigner par son nom scientifique de SARS-Cov2, parce que le chiffre 2 apporte une précision essentielle : un virus de la même famille avait circulé entre 2002 et 2004, puis s'était arrêté comme par miracle, puisqu'on ne sait trop pourquoi. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que les zoonoses se multiplient depuis vingt à trente ans : sida, MERS, H1N1, H5N1, chikungunya, Ebola... De là mon angoisse : les zoonoses sont en pleine expansion et ne cessent de se répandre à travers la planète.

Beaucoup d'économistes ont décrit la pandémie comme un « choc exogène », qui s'est traduit par une mise à l'arrêt d'une bonne partie de l'activité. Pour vous, la pandémie ne tombe pas du ciel, comme l'une des sept plaies d'Égypte...

Du point de vue de l'analyse conjoncturelle, la pandémie peut en effet être vue comme étant exogène, puisqu'elle ne s'inscrit pas dans ce qu'il est convenu d'appeler le « cycle économique ». Mais sur le temps long, elle est endogène à notre système économique. Elle était prévisible ; et il y

en aura d'autres, comme l'a confirmé, fin novembre, la Plateforme intergouvernementale, scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), le GIEC de la biodiversité, pour qui « nous sommes entrés dans l'ère des pandémies ». L'explication fondamentale, qui est la même que pour le dérèglement climatique, est ce que je nomme l'extractivisme – l'ensemble des activités consistant à extraire, directement et en masse, dans le milieu naturel et sans retour vers lui, des ressources naturelles qui ne se renouvellent pas ou peu, lentement, difficilement. Ainsi, les hommes pénètrent de plus en plus loin au cœur des forêts, entrant en contact avec des virus de la faune sauvage. Ils détruisent la biodiversité, autrement dit : la variété des espèces, qui constitue une autre barrière naturelle à la diffusion de ces virus, en privilégiant les monocultures, les monoélevages – des espèces végétales ou animales spécialement sélectionnées pour la grande production. Et la mondialisation, reliant tous les espaces de la planète, via des voies ferroviaires, maritimes, aériennes..., offre un boulevard à la circulation de ces virus.

L'Anthropocène, à vos yeux, est aussi un « capitalocène ». Que voulez-vous dire ?

L'Anthropocène a été défini par les géologues, qui l'ont daté symboliquement à l'apparition de la machine à vapeur et de la révolution industrielle. Pour les chercheurs en sciences sociales, cela renvoie au capitalisme, lequel est devenu, dans la deuxième moitié du XXe siècle, le mode de développement dominant sur l'ensemble de la planète. C'est pourquoi l'Anthropocène est aussi un « capitalocène ». A l'appui de cette vision, de nombreux travaux ont documenté ce qui a été désigné comme la « grande accélération » survenue après la Seconde Guerre mondiale, caractérisée par une brusque accélération des traits associés à l'Anthropocène, qu'il s'agisse de données « naturelles » – émission de gaz à effet de serre, fonte des glaces, pollution des mers... – ou de critères socio-économiques, comme l'urbanisation, l'augmentation du PIB, la salarisation... La théorie de la régulation, dans les années 70, a mis en évidence que ces années furent aussi celles de l'essor et de la diffusion des Etats-Unis vers l'Europe et une partie de l'Asie, le Japon, puis les Tigres, du « fordisme », un régime d'accumulation caractérisé par une articulation institutionnellement construite entre production et consommation de masse, via une conversion automatique d'une partie significative des profits en salaires et en investissement d'infrastructure, à une époque où les taux marginaux d'imposition atteignaient 80 à 90 % – aux Etats-Unis, pas en Corée du nord ! Nous en avons vu l'aspect positif : la multiplication par cinq des revenus et des niveaux de vie en 25 ans dans nos pays industrialisés. Mais – et je fais sur cela une véritable « autocritique » – nous n'avions pas perçu la dimension négative : un niveau de consommation d'énergie et de matières premières sans précédent. De sorte que la « grande accélération » était aussi une « grande destruction ». Après la fin du communisme, le modèle a encore empiré et a pris une forme hyperbolique. Le capitalisme ayant gagné, l'objectif est devenu d'assurer la domination du « capitalisme de marché » (c'est-à-dire non ou très peu régulé), comme l'a proclamé alors le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. De sorte que le capitalisme nourri par la finance a porté l'extractivisme à des niveaux inégalés. A l'échelle de l'histoire de l'humanité et de la planète, cette période restera comme celle des plus folles destructions.

Nous pouvons bien entendu imaginer un « monde d'après » plus respectueux des hommes et de l'environnement. Mais, en attendant, le mouvement de recomposition du système socio-économique est déjà à l'œuvre : les Gafa et le capitalisme d'Etat chinois se positionnent désormais comme les acteurs majeurs du « monde d'après », ainsi que l'explique par exemple votre collègue Robert Boyer...

Je ne suis pas naïf ; je sais, comme Robert Boyer, que les forces principales penchent encore nettement de ce côté-là. La question qui, pour ma part, me paraît importante et que je pose est la

suivante : que fait-on ? Notre façon classique de concevoir la politique économique ou l'action de l'Etat, notamment à travers les outils du keynésianisme, n'est plus à la hauteur des enjeux de notre époque. De même, l'alternative entre capitalisme et socialisme, telle qu'on la pensait, n'est plus pertinente. Soyons clairs : je ne critique en rien ceux (dont je suis) qui ont dénoncé tous les méfaits du capitalisme. Mais solution portée par ces forces – le « socialisme », pour le dire vite – n'a nullement apporté les fruits espérés. La chute du mur de Berlin marque ainsi la fin d'une époque. L'enjeu majeur, aujourd'hui, est – tout en persévérant dans la lutte contre les inégalités et les discriminations multiples qui caractérisent nos sociétés – de protéger nos grands biens communs, les forêts, les mers, la biodiversité, les pôles..., face à l'extractivisme qui organise leur destruction. Et ainsi de nous protéger. Car détruire la nature, c'est aussi nous détruire nous-mêmes, à travers le changement climatique et désormais à travers la génération d'épidémies et de pandémies. Comme l'a montré Elinor Ostrom (NDLR : qui a reçu en 2009 le Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel), il s'agit de transformer ces grands biens communs en ce qu'elle nomme des « communs », c'est-à-dire des réservoirs communs de ressources dotés d'une gouvernance qui assure leur permanence et leur intégrité.

Justement, vous dénoncez « des postures, des faux-semblants, des manières de donner le sentiment que l'enjeu est pris en compte alors qu'il ne s'agit que de donner le change ». De quoi parlez-vous ? Des COP, dont la première a eu lieu en... 1995 et qui ont – jusqu'ici – échoué à doter le climat, un bien commun de l'humanité, d'une « gouvernance efficace et effective » ? Du Pacte vert européen, qui promet tout à la fois la poursuite de la croissance et la « neutralité carbone » ?

Les COP ou le Pacte vert ne sont qu'un « écho », si l'on peut dire – le signe d'une prise de conscience qu'il faut agir. Mais, de la manière dont ils sont construits – sans moyens véritables et sans outils de contrôle – ils n'offrent pas de solution. Les multiples compromis qui sont à leur origine, les privent d'effets véritables. Cependant, malgré les limites que présentent de ces pseudo-solutions, nous ne sommes pas démunis ; et je ne suis pas pessimiste. Les forces de destruction à l'œuvre sont telles qu'elles ne peuvent que susciter des levées en masse pour s'opposer à elles. Je fonde mes espoirs sur le mouvement social et écologique. Pas sur les « partis » écologiques, qui trop souvent, notamment en France, ne font qu'utiliser l'écologie pour se promouvoir eux-mêmes dans le jeu politique. Non, j'ai en tête tous ceux qui se battent, souvent au niveau local ou microlocal pour dénoncer, par exemple, l'exploitation abusive par des groupes alimentaires de nappes phréatiques en France et ailleurs. Je pense à ces mouvements citoyens qui demandent des comptes aux Etats et aux entreprises, que Judith Rochfeld a recensés dans *Justice pour le climat !* (NDLR : paru chez Odile Jacob en 2019). Je pense à Greta Thunberg et à la jeunesse, qui ont pris conscience qu'il n'y a plus de temps à perdre. Soyons clairs : les solutions, on les a ! On sait parfaitement qu'il faut cesser d'aller creuser sous les pôles ou d'abattre les forêts, de faire cracker les sous-sols pour extraire des gaz de schistes, ou de rejeter des boues rouges dans la Méditerranée... Qui ignore cela ? Ce qui fait défaut, ce sont les moyens d'empêcher ces pratiques prédatrices, le moyen de forcer à y mettre fin.

S'il s'agit de gérer nos biens communs, la réponse de la majorité des économistes repose sur l'internalisation des externalités et la redéfinition des droits de propriété – étant entendu pour eux que, face à la surexploitation des ressources communes, la privatisation est toujours (ou presque) présentée comme la solution la plus efficace. Au contraire, vous remettez en cause le droit de propriété absolu et exclusif...

L'article 544 du code civil définit certes la propriété comme « le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue », mais il précise immédiatement : « pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements ». Les juristes savent très bien qu'il y a

quantité de limitations au droit de propriété. Ainsi, certains pesticides sont interdits ; et l'agriculteur, même s'il est propriétaire de son champ, ne peut pas les utiliser. Ce n'est donc pas davantage de droits de propriété mais leur mise sous contrôle qui nous protège ! De même, l'industrie alimentaire doit aussi respecter de nombreuses interdictions... On le voit : le droit de propriété entendu comme « droit de jouir de la manière la plus absolue » et déjà une pure fiction. Aujourd'hui, il faut aller au-delà des restrictions et des interdits existant, La préservation des biens communs l'exige. Pour autant, je ne dis pas qu'il faut tout rendre public. Certains estiment par exemple qu'il faudrait nationaliser le secteur pharmaceutique. Je leur réponds : pourquoi pas ? Mais le but est d'abord d'en faire un « commun » – autrement dit, de faire en sorte que l'orientation de la recherche et des moyens soit décidée collectivement, par les usagers, les scientifiques et les producteurs... dans une forme de propriété partagée qui assure l'accès de tous, et notamment des plus démunis, aux biens produits. Dans d'autres domaines, cela est déjà réalisé. L'internet ne fonctionnerait pas sans de nombreux logiciels libres qui sont des « communs ». Aujourd'hui, avec le confinement, Zoom, au travers duquel nous réalisons cet entretien, tire les marrons du feu, mais en utilisant des dizaines de logiciels libres fabriqués dans le monde des communs. Le développement de Linux est également financé par des grandes entreprises privées comme Dell, Microsoft, Google... qui ont compris que pour pouvoir faire de l'argent, ils ont besoin d'une base commune, sophistiquée, riche... qui ne peut être développée qu'en commun.

Vous élargissez la notion de communs aux services publics via les « communs sociaux ». Pourquoi ?

Parce que depuis plusieurs décennies, les services publics – qui historiquement ont joué un rôle majeur dans l'accès du grand nombre à certains biens essentiels – ont été colonisés par l'idéologie et la pratique néolibérales. Selon les principes du « new public management », il ne s'agit plus désormais que de rationaliser et réduire les coûts, de réduire l'extension et le nombre des services offerts. Toutes nos institutions publiques en sont imprégnées. En France, les rapports de la Cour des comptes sont proprement consternants. Cette institution, dont le rôle est nécessaire, puisqu'il s'agit de contrôler la manière dont les deniers publics sont dépensés, ne parle plus que de « bonne gestion », étant entendu qu'il s'agit de s'aligner sur les pratiques du secteur privé, comme si l'intérêt général pouvait découler de telles pratiques. A ce titre, la Cour des comptes a sa part de responsabilité dans la gestion catastrophique des stocks de masques effectués par les gouvernements successifs. Certaines de ses recommandations, dans l'esprit du « new public management », poussaient à gérer l'hôpital comme un lieu de flux, où les stocks doivent être minimisés. Or, la crise a montré que notre système hospitalier avait été désarmé et n'était pas préparé à affronter les situations nouvelles. Cela vaut aussi pour d'autres services publics, comme l'éducation nationale, incapable désormais de jouer son rôle d'intégrateur et d'ascenseur social. Il est grand temps de mettre un coup de pied dans la fourmilière et de refonder nos services publics. Hommes politiques et experts ont monopolisé la totalité du pouvoir de décision. Ils ont pu prendre n'importe quelle décision dont les conséquences sont payées ensuite par l'ensemble de la population. Il faut que cela cesse et que nous, les citoyens, reprenions une partie du pouvoir de décision. Là encore, l'enjeu, c'est le mode de gouvernance de ces biens communs sociaux.

Mais comment faire ?

La convention citoyenne, pour ne prendre que cet exemple, est une invention remarquable. Au sortir de la crise des Gilets jaunes, dans un climat de décrédibilisation et de détestation du pouvoir politique affirmé, Emmanuel Macron a accepté la proposition qui lui était faite de mettre en place une Convention citoyenne pour le climat (CCC). Celle-ci a remis ses conclusions en juin 2020. Et, il faut le dire bien haut, elle a réalisé un travail extraordinaire : 149 mesures pensées, discutées, souvent transformées en projets de loi ou d'articles de loi qui n'ont plus qu'à être votés.

Ces citoyens et citoyennes tiré.e.s au sort ont auditionné de nombreux experts dont la liste est publique, se sont fait aider par des chercheurs-observateurs et se sont appuyé.e.s sur des fact-checkers. Dument informés, ils ont pu délibérer en conscience, car ils n'appartenaient à aucun clan ; et ils ont proposé des mesures qui les concernaient directement – par exemple, une taxe sur les voitures de plus de 1.400 kilos. Pourtant, à rebours du « sans filtre » promis, le gouvernement ne respecte pas ses engagements et semble décidé à piocher dans ces mesures, comme dans une boîte à idées. Ce qui dénature toute l'expérience et constitue une sorte de déni de démocratie. Il n'empêche : quoi qu'il adienne, le travail réalisé par ses 150 membres montre que la convention citoyenne est une nouvelle forme de démocratie qui peut également permettre, le cas échéant, de puissamment contribuer, en lien avec les experts et les professionnels concernés, à la refondation nos services publics. Une convention citoyenne pour refonder le système de santé publique, par exemple, serait une excellente chose. Qui, mieux que les citoyens eux-mêmes, peut décider quels hôpitaux et quels services de santé publique ils veulent et où trouver les moyens de financer tout cela, car, ils le savent bien, à la fin ce sont les citoyens qui payent ? Je ne mets pas en cause la démocratie parlementaire, même s'il faut bien reconnaître que les assemblées n'élaborent plus les lois et se contentent de voter, en rangs serrés, souvent majorité contre opposition, des textes rédigés par la bureaucratie des ministères. Mais il est essentiel aujourd'hui que la démocratie soit repensée et confortée. Et à ce titre, la convention citoyenne est une formidable machine démocratique. Si vous en doutez, lisez le rapport de la Convention citoyenne pour le climat !